

Paris, le 12 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE :
Le Resah, premier acteur public du secteur de la santé à obtenir le Label
relations fournisseurs et achats responsables

Le Resah vient d'obtenir le label « Relations fournisseurs et achats responsables » (RFAR) qui récompense les entreprises ou entités publiques ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Convaincu que le développement durable et la responsabilité sociétale s'inscrivent parmi les enjeux structurants de la transformation du système de santé, le Resah avait déjà signé il y a plus d'un an la Charte « Relations fournisseurs et achats responsables » et mis en œuvre les actions nécessaires aux respects des 10 engagements souscrits.



Le Resah devient ainsi le premier acteur du système de santé à avoir terminé le parcours national des achats responsables et à recevoir ce label. Ce dernier lui a été accordé en décembre dernier par un comité d'attribution réunissant représentants de la Médiation des entreprises (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance) et du CNA (Conseil National des Achats), après audit d'un organisme indépendant. Sa durée de validité est de 3 ans, sous réserve des mises en revue annuelles et respect du plan de progrès. Il présente la caractéristique d'être le seul label à être reconnu par l'Etat en matière d'achats responsables et son adossement à la norme ISO 20400 lui confère une vocation internationale.

Cette attribution reconnaît l'engagement pris par le Resah à mettre en œuvre, au bénéfice de ses adhérents et de ses fournisseurs, une politique d'achat responsable. Celle-ci, qui est formalisée à travers un SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable), vise à ce que les marchés passés par la centrale d'achat du Resah soient :

1. Economiquement responsable (relations fournisseurs et achats durables)
2. Socialement responsable (clauses sociales et qualité de vie au travail)
3. Ecologiquement responsable (réduction des impacts environnementaux et transition énergétique)

Au-delà du label qui est attribué à sa centrale d'achat, le Resah souhaite, dans le cadre de la mise en œuvre de la proposition 9 du rapport d'évaluation pour le développement du Label « Relations fournisseurs et achats responsables » remis par le Médiateur des entreprises à Mme la Secrétaire d'Etat Olivia Grégoire, encourager ses adhérents et ses fournisseurs à entrer à leur tour dans le parcours national des achats responsables.

S'agissant, tout d'abord de ses adhérents, le Resah dans le cadre des activités de son centre de ressources et d'expertise va constituer un Groupe d'étude et de benchmarking « achats responsables ». Celui-ci sera parrainé par Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises et piloté par Stéphanie Geyer, directrice des achats et de la logistique du CHRU de Nancy dont l'établissement vient de s'engager dans le parcours national des achats responsables. L'objectif de ce groupe de travail sera d'identifier avec d'autres directeurs achats les meilleurs leviers et retours d'expériences visant à faciliter l'engagement des établissements dans le parcours national des achats responsables.

S'agissant d'autre part de ses fournisseurs, le Resah va les inviter, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'engager pour les acquisitions qu'ils réalisent à l'occasion de leur activité, à s'engager dans le parcours des achats responsables. Des événements seront organisés à leur attention pour leur expliquer les enjeux et l'intérêt pour leur entreprise de s'engager dans une telle démarche.

Les 10 engagements de la *Charte Relations fournisseurs responsables* :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- Une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

Les 5 étapes du parcours national achats responsables

- Réalisation d'un autodiagnostic flash
- Signature de la charte relations fournisseurs et achats responsables
- Elaboration d'un plan de progrès annuel
- Evaluation par un organisme tiers indépendant (OTI) agréé
- Dossier soumis au comité d'attribution du label

En savoir plus :

Sandrine Bourg

Directrice de la communication

s.bourg@resah.fr